

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE n° 4 du 28 avril 2020



### STADES VEGETATIFS

Comme depuis un mois, la dynamique de pousse s'est maintenue au cours de la semaine écoulée avec un rythme de développement soutenu et l'apparition d'1 à 2 nouvelles feuilles supplémentaires. Les rameaux s'allongent et les inflorescences sont à présent bien visibles dans l'ensemble des vignobles. En moyenne, on note 6-7 feuilles étalées. Dans les parcelles les plus précoces, le stade atteint jusqu'à 9-10 feuilles étalées tandis que les parcelles les plus tardives sont encore à 4-5 feuilles.

Vignoble	Stades Moyens	Stades Mini	Stades Maxi
Saône et Loire	7 feuilles étalées	4-5 feuilles étalées	9-10 feuilles étalées
Côte d'Or	7 feuilles étalées	4-5 feuilles étalées	9-10 feuilles étalées
Yonne	6-7 feuilles étalées	5-6 feuilles étalées	9-10 feuilles étalées
Nièvre	6-7 feuilles étalées	5-6 feuilles étalées	8-9 feuilles étalées
Franche-Comté	7-8 feuilles étalées	4-5 feuilles étalées	10-11 feuilles étalées

### MILDIU

**Maturité des œufs d'hiver** : D'après les suivis biologiques réalisés par différents organismes de Bourgogne Franche-Comté, **la maturité des œufs d'hiver n'est pas encore atteinte**. Il faut encore de 2,5 à 4 jours pour observer les premières germinations des œufs d'hiver.

**Stade de réceptivité de la vigne** : En tous secteurs, la vigne est réceptive au mildiou.

**Pluie contaminatrice** : Les œufs n'étant pas mûrs, aucune contamination n'a pu se produire lors des pluies du 24 au 26 avril.

**Pluies du 27 avril et à venir** : En intervenant sur des sols très secs, ces pluies vont peut-être faire évoluer la maturité des œufs d'hiver mais n'ont pour l'instant probablement pas provoqué de contaminations primaires. Les prochains événements pluvieux, s'ils se confirment, et si la maturité des œufs évolue, pourraient lancer le cycle du mildiou.

**Analyse de Risque** : **La maturité des œufs n'est actuellement atteinte sur aucun des vignobles de Bourgogne Franche-Comté**. Malgré les quelques pluies tombées la semaine dernière sur l'ensemble de la BFC (et même l'orage de Gevingey dans le Jura (25 mm)), on peut considérer que le risque mildiou n'a pas progressé et reste nul à ce jour. A la faveur des prochains épisodes pluvieux annoncés, les œufs d'hiver pourraient atteindre leur maturité. D'après la modélisation, les toutes premières contaminations sporadiques pourraient alors se produire de façon localisée. La sortie de taches correspondantes, si elle a lieu, permettra alors de qualifier précisément le risque mildiou. Si cette contamination a lieu, la sortie ne devrait pas apparaître avant la fin de la semaine prochaine, plus de précisions seront apportées lors du prochain BSV.

**Méthodes alternatives** : Les travaux d'ébourgeonnage en cours sont essentiels pour limiter le risque de contamination en éliminant la végétation basse.



#### Pluies du 21 au 27

**avril** : Des pluies localisées ont été enregistrées du 24 au 26 avril. Elles ont concerné des secteurs du 58 (0.5 à 14 mm), de la Côte de Beaune (0.5 à 10 mm) du 39 (7.5 à 25 mm) et du 71 (1.2 à 6.7 mm). Aucune pluie pour la Côte de Nuits et l'Yonne.

#### Pluies du 27-28 avril :

8 à 20 mm en 21, 4 à 14 mm en 71, 2 à 11 mm en 39, 2 à 10 mm en 89

#### Prévisions du 28 avril

**au 4 mai** : Plusieurs épisodes pluvieux sont annoncés pour cette semaine, avec des températures en baisse.



## OÏDIUM

### Situation :

237 comptages sur feuilles ont été réalisés dans des parcelles de Chardonnay et Pinot Noir à fort historique. Les toutes premières taches, petites et très peu sporulées ont été détectées dans 1 vigne du Mâconnais sur Chardonnay (1 tache pour 200 feuilles), 4 parcelles hors réseau en Côte de Beaune (3 de Chardonnay et 1 de Pinot Noir) et 1 parcelle de Chardonnay en Côte de Nuits (1 tache pour 100 feuilles à chaque fois). Il s'agit de situations à fort historique, fortement concernées en 2019.

**Ailleurs, aucune tache n'a encore été observée.**

**Modélisation SOV** : Suite aux températures douces de la semaine dernière, le modèle identifie des conditions favorables à la croissance du champignon.

**Analyse de Risque** : d'après les indices de risque global définis par SOV, **le risque oïdium pour cette campagne est annoncé selon les secteurs de moyen à élevé**. Les symptômes sont à ce jour très rares et la découverte de quelques taches au stade 7-8 feuilles étalées n'a rien d'exceptionnel. Cette situation classique, n'a rien de comparable avec 2019 où des symptômes étaient apparus dès le stade 3-4 feuilles étalées, sous la forme de grosses taches fortement sporulées.

**Le début de protection débute au stade 7-8 feuilles étalées.**



Des produits de Biocontrôle existent dans la lutte contre l'oïdium. Se reporter à la liste sur le lien ci-dessous qui est actualisée régulièrement :

[https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2020-03/2020-194\\_mars.pdf](https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2020-03/2020-194_mars.pdf)

## BLACK-ROT

**Maturité des périthèces** : La **maturité n'est toujours pas atteinte** d'après les différents suivis réalisés par les organismes.

**Situation** : La prise en compte du risque spécifique Black Rot en début de campagne concerne uniquement les parcelles sur lesquelles des attaques significatives sur grappes ont été observées ces dernières années. Celles-ci demeurent très rares.

**Analyse de Risque** : le risque maladie reste nul. Les prochaines pluies annoncées en fin de semaine pourraient faire évoluer la situation.

## VERS DE GRAPPE

**Situation** : Les prises de *Cochylis* restent nulles à très faibles sur tous les pièges. Celles d'*Eudémis* se poursuivent avec des secteurs où les piégeages sont plus importants comme à Viré en Saône et Loire avec 200 papillons capturés.



## ARAIGNEES ROUGES

### Situation :

Localement, en Saône et Loire, dans des secteurs régulièrement concernés par les acariens rouges, quelques parcelles présentent des niveaux d'infestation importants (80% de feuilles occupées dans une parcelle à St Gengoux et 72% à Péronne). Ailleurs, la présence d'acariens rouge est le plus souvent faible à nulle.

**Seuil indicatif de risque : 70% de feuilles occupées par au moins 1 forme mobile d'acarien rouge**

## PYRALE

Sur les 113 observations effectuées sur le réseau, des larves de pyrales sont observées sur seulement 5 parcelles avec au plus 6% de ceps attaqués sur 1 parcelle du Mâconnais. Les résultats de ces comptages confirment que la pyrale demeure un ravageur secondaire dans les vignobles de BFC.

**Seuil indicatif de risque : 80% de ceps occupés par au moins 1 pyrale.**

**Prochain BSV : mardi 5 mai**

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Phytoservice, Domaine Laroche, Oenophyt, Soufflet Vigne, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycées viticole de Beaune et Davayé, Interbio, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

« Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité** ».

Avec la participation financière de :

